



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E43128

VALABLE JUSQU'AU 24/10/2025

ÉDITÉ LE

27/08/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1934

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 16/07/2012

113 460

Raison sociale : ENTREP ROGER JEANNIN

52 RUE HOCHÉ

B.P. 96

92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC NANTERRE 572213734

Téléphone : 01 46 42 92 62

Fax : 01 46 42 15 26

Portable :

Siret : 572 213 734 00013

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 212382900114

Site Internet :

E-mail : nlienard@jeannin-sas.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 006205V 1247000/001 335267

Responsabilité légale :

CALDERERO FERNANDO DIRECTEUR GENERAL DELEGUE / KRATZEISEN

STEPHAN PRÉSIDENT / KRATZEISEN STEPHAN PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 335267

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2024

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	25/10/2023
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure) Mention RGE	25/10/2023
3133	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	25/10/2023
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	17/10/2023
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	25/10/2023
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	25/10/2023
3212	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	07/07/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.